



Laboratoire de droit d'Internet et nouvelles technologies

TROIS DOCTEURES DU DANTE QUALIFIÉES PAR LE CNU

Trois docteurs du DANTE ont été qualifiées par le CNU en section 01 lors de la campagne 2025

Un immense bravo à

- Madame Rebecca Armand-Toureh pour sa thèse sur La transversalité en propriété intellectuelle, réalisée sous la direction de la Professeure Valérie-Laure Benabou
- Madame Inès Giauffret pour sa thèse sur la Protection juridictionnelle effective des ressortissants d'Etats tiers, réalisée sous la direction des Professeures Fabienne Jault-Seseke et Sandrine Clavel
- Madame Pauline Prépin, pour sa thèse sur Le lien de subordination à l'épreuve du numérique, préparée sous la direction de Monsieur Alexis Triclin.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite du processus !

